



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Participation du public – commentaires

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 janvier 2013 déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture et de débarquement des poissons et autres organismes marins pour la pêche professionnelle

Soumis à la consultation du public du 14 février au 5 mars 2020

Motifs de la décision

La consultation du public étant majoritairement favorable, l'arrêté peut être adopté en l'état.